

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 décembre 2020

OBJET :

**Affectation de la quote-part
des titres-restaurant périmés**

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°5

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 26 janvier 1998, le Conseil municipal a décidé de l'attribution de titres-restaurant aux agents territoriaux dont le repas de midi est inclus dans les horaires de travail journalier, faute de pouvoir leur mettre à disposition un restaurant administratif.

La valeur faciale des titres restaurant est fixée actuellement à 7,20 € avec une participation de la collectivité de 4,30 € par titre.

En application des articles L. 3262-5, R. 3262-13 et R. 3262-14 du code du travail, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés au titre d'un millésime doit être attribué au comité d'entreprise ou au comité d'œuvres sociales ou, à défaut, être affecté aux œuvres sociales de la collectivité.

Au titre du millésime 2019, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés s'établit à 813 €, qu'il est proposé de reverser à l'Amicale du Personnel Municipal.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil municipal de reverser la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés du millésime 2019, soit 813 €, à l'Amicale du Personnel Municipal d'Essey-lès-Nancy.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6718 - « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2020.

Extrait conforme



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	27
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	3 décembre 2020
- Convocation distribuée le :	3 décembre 2020
- Affichage du compte-rendu le :	18 décembre 2020
- Affichage du procès-verbal le :	12 février 2021

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. Gabriel HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIR

- MME Caroline CREUSOT à MME Aïcha MENZRI

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. Matthieu RIFF

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**
[Signature]
Maire